

DÉCLARATION LIMINAIRE – CT DU 18/12/2020

Monsieur le Président du comité technique,

L'année 2020 aura été une année particulière. Cette crise sanitaire sans précédent a plongé la DGAC dans une crise économique majeure, nous en sommes bien conscients. Cependant les contrôleurs aériens n'ont jamais failli à leur mission et ont répondu présents pour assurer la continuité du service de la navigation aérienne, et ce à chaque fois que nécessaire. Ils avaient aussi répondu présents quand il leur a été demandé de faire des efforts d'adaptabilité technique comme avec la mise en place de 3E, ou pour la mise en place des expérimentations qui ont permis de faire face à un trafic en constante croissance. Les contrôleurs aériens répondent toujours présents quand il s'agit d'améliorer le service public, service dont ils sont fiers.

Aujourd'hui, notre administration centrale remercie ses contrôleurs avec un dispositif qui fait l'unanimité contre parmi tous les représentants des personnels. Un dispositif absurde tant sur le fond que sur la forme. Avez-vous conscience que la réaction de la salle de contrôle sera vive ? Avez-vous, monsieur le président, fait remonter les problématiques d'applicabilité opérationnelle à l'échelon national, qui semble totalement déconnecté de la réalité ?

Nous re-voilà donc en CT local et avec encore beaucoup d'interrogations. De trop nombreux points de la réforme n'ont pas été traités et nous attendons toujours de pouvoir en discuter avec vous. En effet vous avez souhaité il y a 8 jours passer au vote sur des notes qui n'ont pratiquement pas été abordées en CT alors que vous pouviez vous donner le temps de le poursuivre à une autre date. Nous voici donc aujourd'hui dans un cadre de CT reconvoqué suite à un vote unanime des organisations syndicales, ce qui vous en conviendrez n'est pas la même chose en terme de dialogue social. De plus reconvoquer un CT suite à un vote unanime contre permet normalement de se donner du temps pour discuter de ce qui a entraîné un refus et de proposer alors des documents amendés. Force est de constater que nous n'en avons reçu aucun, ne serait-ce que sur les quelques points que vous nous avez laissés le temps d'aborder.

Nous vous avons prévenu que la confiance et le respect des contrôleurs se trouvaient insultés. La question qui se pose maintenant est de savoir comment vous voyez l'avenir ? Pensez-vous vraiment réussir à accompagner la reprise du trafic dans cette ambiance ? Les contrôleurs aériens se souviendront de ce texte vexatoire et punitif qui sans aucun doute laissera des traces quant à la manière dont il a mis à mal le dialogue social.

M. le président, en tant que représentants des personnels nous regrettons cette décision unilatérale et tenons à vous rappeler que la gestion efficace du trafic aérien et sa modernisation ne peut se faire sans les contrôleurs.

Les représentants en CT du SNCTA